

Quoi faire avec le remboursement d'impôt d'un régime de retraite

Si vous avez déjà reçu un remboursement d'impôt, vous êtes en mesure de comprendre le dilemme qui s'impose lorsque ce montant d'argent se retrouve dans votre compte bancaire. La première chose qui vous vient en tête est de vous faire plaisir; et pourquoi pas? Après tout, vous avez travaillé fort pendant toute l'année; vous méritez donc une petite récompense!

En réfléchissant aux possibilités infinies, vous recevez soudainement des courriels : votre dernier relevé de carte de crédit, une soumission pour faire réparer les freins de votre voiture qui n'est pas un luxe et un rappel de votre rendez-vous chez le vétérinaire pour Fido. Ce qui vous replonge dans la réalité. Voici donc les cinq meilleures options pratiques que vous pourriez envisager de faire avec ce remboursement d'impôt.

1. Mettre de côté un fonds d'urgence

Plusieurs conseillers financiers suggèrent de mettre de côté l'équivalent de trois à six mois de salaire pour les dépenses imprévues. Utilisez votre remboursement et établissez un compte d'épargne libre d'impôt de l'Assurance vie Équitable^{MD}. Ce compte peut servir de fonds d'urgence pour vous permettre de couvrir certaines dépenses, comme celles d'une réparation du système de freins de votre voiture.

2. Régler le solde de votre carte de crédit

En éliminant toute dette de carte de crédit au taux d'intérêt élevé, vous aurez ainsi plus de liquidités. Si vous êtes en mesure de payer plus que le minimum ou mieux, payer la dette en entier, vous pouvez utiliser cet argent pour d'autres choses. Le truc est de rembourser le solde de votre carte de crédit et de vous assurer de maintenir un solde à zéro chaque mois.

3. Cotiser à votre régime d'épargne-retraite (RER)

Prenez de l'avance sur vos cotisations de la prochaine année en cotisant à votre RER. En utilisant l'effet de la croissance composée en cotisant plus tôt, vous serez sur la bonne voie lorsque viendra le temps de prendre votre retraite.

4. Rembourser votre prêt RER

Si vous avez emprunté de l'argent pour cotiser à votre RER, il est maintenant temps de commencer à rembourser le prêt. En remboursant le prêt le plus rapidement possible, votre coût d'emprunt sera réduit et, une fois de plus, vous disposerez de plus de liquidités pour d'autres choses. Et maintenant, vous vous souvenez du rendez-vous de Fido?

5. Effectuer un remboursement de votre prêt hypothécaire

Comme les taux d'intérêt vont inévitablement augmenter, il en sera de même pour le coût d'emprunt. La plupart des prêts hypothécaires vous permettent d'effectuer un remboursement forfaitaire annuel. Quel que soit le montant que vous y ajoutez, même les petites sommes comptent (comme le dit le vieil adage : « petit train va loin »).

Si vous bénéficiez de certaines déductions fiscales qui permettent une réduction de vos retenues d'impôt à la source, voici quelques étapes à suivre afin de réduire vos déductions fiscales par votre employeur :

1. Remplir et soumettre le formulaire T1213 de l'Agence du revenu du Canada (ARC) – (Demande de réduction des retenues d'impôt à la source).
2. Cocher la case vous permettant de demander une réduction des retenues d'impôt à la source ou un paiement forfaitaire (boni ou paie de vacances).
3. Indiquer les retenues d'impôt habituelles et les déductions ou crédits d'impôt non remboursables auxquels vous avez droit. Ceux-ci comprennent les cotisations au RER, les frais de garde d'enfants, etc.
4. Lorsque votre demande sera approuvée par l'ARC, vous constaterez que votre paie régulière est plus élevée.

Si vous vous demandez toujours quoi faire avec ce remboursement, discutez avec votre conseillère ou votre conseiller financier dès aujourd'hui afin de connaître les options qui conviennent le mieux à vos besoins.